

En raison des perturbations des réseaux sociaux, votre quotidien en ligne "Malikilé" vous informe que la rubrique « Lu sur la toile » ainsi que la publication du journal sur facebook, whatsapp et tweeter seront momentanément interrompues. Nous vous remercions de votre compréhension. La rédaction

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 16 JUILLET 2020

# 647

# Malikilé

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## La CEDEAO au Mali la médiation de la dernière chance



Crise politique au Mali : Les forces antiterroristes soupçonnées d'ingérence dans les manifestations



Contribution : L'étau ne serait-il pas en train de se refermer sur le sort du Président IBK ?



**LIBÉREZ  
L'HONORABLE  
SOUMAÏLA  
CISSE !**

**ENSEMBLE NOUS POUVONS !**

<b>Une</b>	La CEDEAO au Mali la médiation de la dernière chance	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Mali : Le mouvement de contestation appelle à un rassemblement d'hommage aux morts vendredi	<b>P.6</b>
	Le M5 maintient son mot d'ordre : La démission d'IBK !	<b>P.6</b>
	Scène de pillages, de vandalismes et de tueries : Le Barreau du Mali s'indigne et demande l'ouverture d'une enquête	<b>P.6</b>
	Des policiers en colère contre le gouvernement pour plusieurs raisons : Les membres de l'Alliance de la Police Nationale partants pour la désobéissance civile	<b>P.7</b>
	Massacre des manifestants à mains nues : Le M5-RFP décide de saisir la CPI	<b>P.7</b>
	Manifestation à Bamako : La France exprime sa solidarité au peuple malien	<b>P.8</b>
	Désobéissance civile au Mali : Des services paralysés à Kayes	<b>P.8</b>
	Tombouctou : Bilan de l'opération "coup de poing 1"	<b>P.8</b>
<b>Actualité</b>	La coalition PCQVP : Renforce la qualité des acteurs du secteur minier	<b>P.10</b>
	Crise politique au Mali : Les forces antiterroristes soupçonnées d'ingérence dans les manifestations	<b>P.11</b>
	Pôle économique : La Covid-19 sauve des indélébiles	<b>P.12</b>
<b>Politique</b>	Me Mamadou Ismaïla Konaté, ancien Garde des Sceaux, ministre de la Justice du Mali :	
	• « Ce qu'il faut faire pour sortir de l'impasse actuelle (...)	<b>P.13</b>
	• Le Mali ne sera pas une République islamique »	<b>P.15</b>
	L'aventure plutôt que la calamité Ibk	
	Contribution : L'état ne serait-il pas en train de se refermer sur le sort du Président IBK?	<b>P.16</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Hivernage : Comment protéger les enfants ?	<b>P.18</b>
<b>International</b>	Hommage à Amadou Gon Coulibaly : L'adieu de la nation à celui qui aurait pu être président	<b>P.19</b>
	Après la mort de Gon Coulibaly candidat du RHDP : Hamed Bakayoko placé dans le viseur !	<b>P.20</b>
<b>Sport</b>	Annulation de la CAN-féminine : Le Nigeria et le Cameroun pas d'accord avec la Caf, la FIFA non plus	<b>P.21</b>
	Nos expatriés : Hadi Sacko fait tomber Trabzonspor	<b>P.22</b>



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

**Site Web** : www.malikile.com

**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



## La CEDEAO au Mali : la médiation de la dernière chance

**E**ncore une autre mission de la CEDEAO à Bamako, ce mercredi 15 juillet 2020, dans le cadre de la facilitation du dialogue entre les parties à la crise politique en cours ! Sans trop vite anticiper sur l'échec de cette mission, nous ne voyons pas comment celle-ci pourrait réussir à concilier les parties en conflit, notamment le Président IBK ou Monsieur IBK, c'est selon, et les acteurs du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques, vu que pour ces derniers, seule compte à présent la démission du Président de la République ! IBK a-t-il raté le coche après avoir foulé au pied le mémorandum du M5-RFP, sans doute une réelle opportunité qui s'offrait à lui pour se sauver la face ? Une seule certitude, c'est qu'il faudra un miracle pour que la CEDEAO parvienne à convaincre les acteurs du M5 à revenir sur leur décision, surtout après la tuerie en masse perpétrée contre le peuple désarmé ! Le M5 est-il pour autant un va-t-en-guerre ? La réponse est sans doute non, vu que ses acteurs ont eu à faire de sérieuses concessions, au point d'avoir donné une chance à IBK de rester à son poste, et dans le souci de conforter la première mission de la CEDEAO ayant séjourné dans

notre pays la veille et le jour suivant la manifestation du 19 juin dernier. Cette mission, présidée par Kalla ANKOURAO, avait, dans un communiqué de presse rendu public le 19 juin 2020, invité toutes les parties prenantes à privilégier le dialogue et la concertation comme mode de règlement des différends. La Mission avait en outre noté « **que l'Arrêt rendu par la Cour Constitutionnelle dans le cadre du contentieux des dernières élections législatives est à la base de la crispation sociopolitique ac-**

**tuelle** ». Et invité le Gouvernement « à reconsidérer les résultats de toutes les circonscriptions ayant fait l'objet de révision par l'Arrêt de la Cour Constitutionnelle pour organiser de nouvelles élections partielles pour les circonscriptions concernées dans les meilleurs délais ». La mission avait aussi insisté spécifiquement sur la nécessité d'œuvrer pour le rétablissement d'un climat de confiance renouvelée entre les parties maliennes ; d'éviter la violence comme moyen de règlement de crise et





privilégier le dialogue ; de préserver les Institutions de la République afin de maintenir la stabilité du pays et d'éviter le chaos institutionnel aux conséquences imprévisibles et désastreuses pour la paix et la stabilité du Mali et de la sous-région ; de mettre en place un Gouvernement consensuel d'union nationale tenant compte des recommandations du Dialogue National Inclusif...

C'est fort de cet appel pressant de la CEDEAO que le M5-RFP avait élaboré son mémorandum finalement rejeté par IBK. La présente mission conduite par Jonathan Goodluck, ancien président de la République Fédérale du Nigeria, et qui comprend les présidents de cours constitutionnelles de la CEDEAO, pourra-t-elle faire mieux que la précédente ?

La réponse à cette n'est pas aisée dans la mesure où l'organisation régionale ne semble pas bien appréhender les enjeux réels de la crise qu'elle impute à tort à l'arrêt rendu par la Cour constitutionnelle dans le cadre du 2ème tour de l'élection législative. Cette décision en fait, n'a été que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase du ras-le-bol général des maliens. Ce qui est en cause, au-delà d'une élection qui n'en est qu'une illustration, est la mauvaise gouvernance avec son cortège de corruption et d'impunité érigées en système de gouvernement. Ce que les maliens refusent c'est l'immixtion de la famille et des amis du Président dans la gestion des affaires publiques avec la mise en place d'un régime tout à la fois oligarchique et ploutocratique. Ce que les maliens combattent, c'est l'insouciance des dirigeants face à leurs peines, la création de milices communautaires...

Le courroux des maliens est dirigé contre Ibrahim Boubacar Keita qu'ils ont plébiscité en

2013 et qui s'est dès lors crû en territoire conquis peuplé de ses sujets.

La CEDEAO doit dès lors comprendre que les demi-mesures ne seront pas acceptées. Le système de la fraude est un tout indissociable qui a prévalu au premier comme au second tour de l'élection présidentielle de 2018 puis de l'élection législative de 2020. Il s'agit d'un problème systémique qui a corrompu toutes les élections. Vouloir dès lors faire une distinction entre députés bien ou mal élus procède d'une méconnaissance des réalités et des non-dits. L'Assemblée nationale, pour IBK, est une assurance-tout risque pour son fils Karim Keita qui bénéficie d'une immunité parlementaire qui le protège de toute poursuite intempestive. L'Assemblée nationale, c'est aussi l'outil indispensable pour le chimérique projet ou rêve d'une succession dynastique à la Ali Bongo.



La CEDEAO doit également comprendre que la « dissolution » de la Cour constitutionnelle est une répression par rapport à son maintien si c'est le président contesté de l'Assemblée nationale qui doit désigner trois des nouveaux juges censés statuer sur la validité de son élection contestée. La question de l'Assemblée nationale du Mali ne relève dès lors pas de la chirurgie fine mais plutôt de la médecine lourde.

A toutes ces difficultés, sont malheureusement venues se greffer les tueries des 10 et 11 juillet. Quel pays démocratique donnerait la moindre chance à un président qui ordonne à ses forces antiterroristes de procéder à un maintien d'ordre qui équivaut inéluctablement à un blanc-seing pour tuer ? La répression a ainsi fait plus de 20 morts et 100 blessés. IBK, désormais catalogué parmi les présidents-bourreaux est-il encore un interlocuteur pour ses opposants et victimes ?

On le voit, la tâche de la délégation de haut niveau de la CEDEAO n'est pas aisée. Une « mer de sang » sépare désormais IBK et son camp du M5-RFP. La CEDEAO saura-t-elle construire un pont pour rapprocher les acteurs et les positions ? Ou la mer débordera-t-elle pour emporter sur son parcours IBK et son régime en débarrassant le Mali d'un homme hier adulé mais aujourd'hui traité comme un vieux despote.

Le Mali est à la croisée des chemins, mais sait-on jamais ?

■ Yama DIALLO

## Mali : Le mouvement de contestation appelle à un rassemblement d'hommage aux morts vendredi



Le mouvement de contestation qui réclame le départ du pouvoir en place au Mali a appelé mardi à un rassemblement «de recueillement» vendredi, une semaine après une manifestation ayant dégénéré en trois jours de troubles qui ont fait au moins 11 morts. Les Maliens seront appelés à prier pour ces morts au monument de l'Indépendance à Bamako, a dit l'un des leaders du mouvement, Mountaga Tall. «C'est un rassemblement de recueillement et de prière», a-t-il dit en conférence de presse. La manifestation de vendredi dernier, placée sous le signe de la «désobéissance civile», avait dégénéré en attaques contre le Parlement et contre la télévision nationale, puis en trois jours de troubles civils, les plus graves qu'ait connus la capitale Bamako depuis 2012.

Un calme précaire est progressivement revenu depuis dimanche après-midi. Cependant, les responsables du mouvement de contestation n'ont donné mardi devant la presse aucun signe de vouloir transiger et Mountaga Tall a maintenu l'exigence de départ du président Ibrahim Boubacar Keita et le mot d'ordre de «désobéissance civile». «Celui qui a demandé qu'on vienne nous tuer n'est plus notre président», a-t-il dit.

## Scène de pillages, de vandalismes et de tueries : Le Barreau du Mali s'indigne et demande l'ouverture d'une enquête



Face à la situation sociopolitique que connaît le Mali depuis le mois de juin 2020, le Barreau du Mali n'est pas resté indifférent. Après une déclaration en date du 16 juin 2020, en appelant les parties en crise à la retenue et au dialogue, le Barreau réitère, dans une deuxième déclaration sur cette crise, son appel quant à l'extrême ur-

## Le M5 maintient son mot d'ordre : La démission d'IBK !

Le Mouvement du 5 juin-rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) a animé une conférence de presse, ce mardi 14 juillet 2020. Le mouvement décide de saisir la Cour pénale internationale (CPI) pour les tueries commises au Mali les 10 et 11 juillet 2020 à la suite de la désobéissance civile déclenchée le vendredi dernier et a décidé de maintenir son mot d'ordre : la démission d'IBK.

« La crise actuelle n'est pas qu'une crise sociopolitique mais de gouvernance », a-t-on rappelé lors de la conférence de presse de ce mardi 14 juillet 2020. Le mouvement indique que les arrestations et les répressions ne feront point reculer ces militants. Le M5-RFP indique sa décision de saisir la Cour pénale internationale (CPI) sur les « assassinats commis » au cours des manifestations des 10 et 11 juillet 2020. Pour situer les responsabilités de ces tueries, Me Mountaga Tall du M5 a précisé que le M5 n'est pas responsable des violences commises au cours de ces manifestations. À l'en croire, il y aurait eu des infiltrations puisque les consignes du M5 ont été claires. Toutefois, le M5-RFP invite ses militants à rester mobilisés jusqu'à l'atteinte de son objectif : la démission du chef de l'État Ibrahim Boubacar Keita. Il rappelle pour ce faire, les dix (10) commandements de la désobéissance civile, déclenchée le vendredi 10 juillet 2020, à ses militants.

Le mouvement appelle ses militants à se retrouver le vendredi 17 juillet 2020 au Monument de l'indépendance pour une prière collective en la mémoire de tous ceux qui sont morts au cours de ces manifestations.

F. Togola



gence et à la nécessité pour tous les acteurs de faire preuve de clairvoyance et de retenue tant dans leurs déclarations que dans leurs actes et à préserver l'ordre public.

Dans cette nouvelle déclaration en date du 14 juillet, la deuxième en un mois, le Barreau malien se dit stupéfait face à la violence des événements survenus les 10 et 11 juillet 2020 à Bamako. Le Barreau se dit indigné par les pertes en vies humaines et les nombreux blessés ; les destructions des biens publics et privés ; l'utilisation disproportionnée et abusive de la force dans le cadre du maintien de l'ordre et les atteintes graves aux libertés et aux droits fondamentaux des paisibles citoyens. Le Barreau s'incline devant la mémoire des victimes et souhaite prompt rétablissement aux blessés. Le Barreau demande l'ouverture d'une enquête indépendante en vue de situer les responsabilités.

Enfin, le Barreau du Mali rappelle à toutes les parties la nécessité de recourir aux voies de droit existantes et au dialogue pour une résolution de la crise sociopolitique.

Ibrahim Sanogo

## Des policiers en colère contre le gouvernement pour plusieurs raisons : Les membres de l'Alliance de la Police Nationale partants pour la désobéissance civile



Depuis un certain temps, le bras de fer est tendu entre le Bureau Exécutif de l'Alliance de la Police Nationale et le Gouvernement autour de certaines revendications. Si ces préoccupations n'arrivent pas à trouver une solution, « la désobéissance civile » déclenchée par le Mouvement du 5 Juin- Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) est un prétexte tout trouvé par l'Alliance de la Police Nationale.

Faut-il le rappeler, à travers une déclaration commune, la Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali (CSTM) et la Centrale Démocratique des Travailleurs du Mali (CDTM) membres du Mouvement du 5 Juin- Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) demandent à l'ensemble des travailleurs et travailleuses du Mali au-delà de leur appartenance syndicale à observer la désobéissance civile sur toute l'étendue du territoire national, et cela jusqu'à ce que la sécurité et la liberté soient rétablies et respectées. En tant que membre de la Centrale Démocratique des Travailleurs du Mali (CDTM), l'Alliance de la Police Nationale a appelé ses membres à observer « la désobéissance civile ». Cela à un moment où les forces de l'ordre sont fortement sollicitées afin contrer les manifestants.

Membre de la Centrale Démocratique des Travailleurs du Mali (CDTM), l'Alliance de la Police Nationale touche du doigt plusieurs points comme : la négligence de l'État par rapport aux conditions de vie des policiers ; le refus du Gouvernement d'accorder l'exonération pour le petit projet de 2500 logements au profit des policiers ; la non prise en charge par l'État des policiers blessés lors des derniers événements ; le non paiement des primes COVID-19 pour les policiers ; la non considération des cadres de la Police dans les hautes fonctions de l'État ; les violations flagrantes des règles du maintien d'ordre ; l'utilisation abusive des armes de guerre sur un terrain de maintien d'ordre ; la gestion calamiteuse des affaires publiques à la Police ; le massacre des manifestants innocents et non armés ; la promotion de la médiocrité des autorités de la Police ; le non octroi des primes de risques des élèves policiers ; le non respect des conventions 87 ; 98 ; 155 et 151 de l'OIT.

TOUGOUNA A. TRAORE

## Massacre des manifestants à mains nues : Le M5-RFP décide de saisir la CPI



Le Mouvement du 5 juin-rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) a animé une conférence de presse, ce mardi 14 juillet 2020. Le mouvement décide de saisir la Cour pénale internationale (CPI) pour les tueries commises au Mali les 10 et 11 juillet 2020 à la suite de la désobéissance civile déclenchée le vendredi dernier.

« La crise actuelle n'est pas qu'une crise sociopolitique mais de gouvernance », a-t-on rappelé lors de la conférence de presse de ce mardi 14 juillet 2020. Le mouvement indique que les arrestations et les répressions ne feront point reculer ses militants. Le M5-RFP indique sa décision de saisir la Cour pénale internationale (CPI) sur les « assassinats commis » au cours des manifestations des 10 et 11 juillet 2020. Pour situer les responsabilités de ces tueries, Me Mountaga Talla du M5 a précisé que le M5 n'est pas responsable des violences commises au cours de ces manifestations. À l'en croire, il y aurait eu des infiltrations puisque les consignes du M5 ont été claires.

Toutefois, le M5-RFP invite ses militants à rester mobilisés jusqu'à l'atteinte de son objectif : la démission du chef de l'État Ibrahim Boubacar Kéita. Il rappelle pour ce faire, les dix (10) commandements de la désobéissance civile, déclenchée le vendredi 10 juillet 2020, à ses militants.

Le mouvement appelle ses militants à se retrouver le vendredi 17 juillet 2020 au Monument de l'indépendance pour une prière collective en la mémoire de tous ceux qui sont morts au cours de ces manifestations.

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

## Manifestation à Bamako : La France exprime sa solidarité au peuple malien



**P**résentant « ses condoléances aux familles des victimes », Paris rappelle également « son attachement au droit de manifester pacifiquement et au respect des institutions ».

« La France a pris note des annonces du Président de la République malienne samedi soir. Elle rappelle son soutien à la mission de bons offices de la CEDEAO et aux recommandations qu'elle a formulées », poursuit la diplomatie française.

En outre, par la même occasion, Paris encourage vivement les parties concernées à aller au sens des recommandations de la CEDEAO. En réitérant sa solidarité avec le peuple malien, le porte-parole adjoint de la diplomatie française appelle « à privilégier de toute urgence le dialogue pour trouver une solution durable à la crise politique et sociale que traverse le pays ».

M. TOURÉ

## Tombouctou : Bilan de l'opération "coup de poing 1"



**P**our faire le point sur l'opération "coup de poing 1", une conférence de presse a été organisée par le commandement de la région militaire. Une opération qui a lieu du 22 juin au 1er juillet 2020, à l'intérieur de la ville de Tombouctou. Selon nos sources, une voiture a été saisie parmi 213 véhicules contrôlés.

Dix personnes ont été interpellées, une dizaine d'armes et douze motos saisies avec une quantité importante de chanvre indien. Des réseaux de voleurs de motos, de trafiquants et de criminels ont été aussi démantelés. Les axes d'entrée et sortie de la ville, non autorisées, ont été

## Désobéissance civile au Mali : Des services paralysés à Kayes



**U**ne partie de la population de Kayes a répondu à l'appel à la désobéissance civile lancé depuis Bamako par le M5-RFP pour réclamer « la démission du président de la République, Ibrahim Boubacar Kéita et de son régime ». Ainsi, après la prière du vendredi, des mouvements et organisations de la société civile ont invité les populations à se rendre à la tribune de l'Indépendance, située au cœur de la Cité des rails, pour le lancement de leur mouvement de protestation. Devant ce haut lieu historique de la capitale de la 1ère région administrative du Mali, le porte-parole de ces associations, Karamako Djéri Traoré, s'est adressé à la foule, sous un temps ensoleillé, pour expliquer les motifs du rassemblement. « Nous sommes là pour mener une lutte pacifique. Nous n'allons pas casser ou jeter des pierres sur des gens ou des édifices publics. Mais, nous allons faire en sorte que ces services soient paralysés jusqu'à ce que nous obtenions satisfaction. Déjà, certains services sont fermés depuis ce matin, nous allons bloquer le pont », a lancé Karamako Djéri Traoré. Sur certaines banderoles et pancartes des manifestants on pouvait lire : « Chemin de fer, victime de la mauvaise gouvernance, nous réclamons la relance immédiate ».

Certains manifestants sont venus, munis de draps et moustiquaires, comme pour montrer leur détermination à rester sur la place le plus longtemps possible. Quelques minutes après l'allocution du porte-parole des associations, Karamako Djéri Traoré, les manifestants se sont dirigés vers Dialla pour bloquer le pont qui relie Kamankolé à la ville de Kayes. Ce pont est situé sur la route internationale Kayes-Dakar. D'autres manifestants ont mis le cap sur le nouveau pont en chantier, dont ils bloqueront l'accès.

Dans la matinée, notre équipe de reportage a pu constater que certains services publics, comme le Trésor, les impôts, les domaines, le budget, les douanes étaient fermés. Les Forces de sécurité ont suivi le mouvement, mais se sont montrées discrètes pour éviter tout éventuel incident avec les manifestants. Un camion-citerne de la protection civile était aussi positionné à côté du gouvernorat pour pallier d'éventuels risques.

**Bandé Moussa SISSOKO**

contrôlés lors de cette opération. La conférence a eu lieu au camp Cheick Sidi Bekaye de Tombouctou, le jeudi 09 juillet 2020. C'était en présence des officiers de toutes les corporations, le gouverneur de la ville, le maire de la commune, la presse et plusieurs autres grandes personnalités.



# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

# La coalition PCQVP : Renforce la qualité des acteurs du secteur minier

La coalition malienne publie ce que vous payez (PCQVP) a organisé un atelier de renforcement des capacités des acteurs sur la problématique de la propriété réelle, les enjeux de la norme ITIE 2019 et leur familiarisation avec les outils MCAS et OGAS, les 15 et 16 juillet 2020. Cet atelier a été présidé par Abdoul Wahab Diakitè, président de la coalition PCQVP.

Le Mali a toujours été perçu comme un pays à potentiel minier important, en témoigne une activité minière artisanale multiséculaire encore intense de nos jours. Le Mali, actuellement, compte 11 mines d'or industrielle en activité. Cette industrialisation à outrance a amené le gouvernement du Mali à adhérer à l'initiative transparence dans les industries extractives (ITIE), le 2 août 2006, afin de promouvoir une meilleure gouvernance du secteur extractif et faire de ce secteur un levier de croissance durable pour l'économie nationale et un important facteur de réduction de la pauvreté. Le Mali a été déclaré pays conforme aux règles de l'initiative, à compter du 29 août 2011, suite à une 1ère validation. La seconde validation a commencé en 2016 et connaîtra son épilogue en décembre 2020. Ainsi, avec l'exigence (2.5, A) de la norme de l'ITIE 2019, il est recommandé que les pays mettant en œuvre l'ITIE tiennent un registre public des propriétaires réels (propriété effective) des entreprises qui soumissionnent, opèrent, ou investissent dans les actifs extractifs, incluant l'identité de leur propriétaire réel, leur degré de participation et les modalités de l'exercice de cette participation ou du contrôle



desdites entreprises. Ces informations devront être intégrées dans la documentation à déposer par les entreprises auprès des régulateurs des sociétés, des administrations boursières ou des organismes chargés de l'octroi de licences dans le secteur extractif. Si ces informations sont déjà publiques, le rapport ITIE devra indiquer la manière d'y accéder. Selon le président de la Coalition PCQVP, Abdoul Wahab Diakitè, les éventuelles lacunes ou incertitudes dans la déclaration des informations de propriété réelle devront être divulguées dans le rapport ITIE, y compris en citant les entreprises qui n'auront pas fourni tout ou partie des informations de propriété réelle requises. Et l'exigence (2.3) de la norme de l'ETIE dit que les pays mettant en œuvre l'ITIE ont l'obligation de tenir un système de registre public ou de cadastre contenant les informations suivantes, d'actualiser l'application de la mise en œuvre de l'ITIE : le ou les détenteurs de licences, lorsqu'elles sont compilées, les coordinateurs de la zone concernée, lorsque celles-ci ne sont pas compilées. Il est demandé au gouvernement de s'assurer que la zone et l'étendue couvertes par la licence soient rendues publiques et que les coordonnées puissent être obtenues auprès de l'administration concernée sans restriction ni frais injustifiés. Les divulgations doivent inclure des indications sur la façon d'accéder à ces coordonnées ainsi que des informations sur les éventuels coûts d'accès à ces données. Le

gouvernement doit aussi indiquer ce qu'il prévoit faire pour mettre à disposition, gratuitement, et par voie électronique les informations du registre des licences et le calendrier prévu à cet effet ; la date de la demande et de l'octroi de la licence ainsi que sa durée ; dans le cas de licences d'exploitation, les matières premières produites.

La coalition PCQVP-Mali, partie prenante de la mise en œuvre de l'ITIE au Mali, convaincue des difficultés que rencontre le comité de pilotage ITIE-Mali dans la mise œuvre de la feuille de route publiée en 2016, conformément à la norme ITIE-2016, qui indiquait la manière dont le Mali entendait satisfaire cette disposition de la norme, est consciente de son rôle de 1er plan dans l'organisation et la mobilisation des acteurs au plan national et local, afin de relever les défis liés à l'information sur l'octroi des licences et la divulgation de la propriété réelle des entreprises minières opérant au Mali, convaincue que la transparence dans l'octroi des titres et licences et la propriété réelle des entreprises minières font partie des préoccupations de toutes les couches de la société.

Les représentants des services techniques, de la presse malienne, des institutions alliées et de la société civile ont pris part à ce cadre d'échanges pour le rayonnement de l'or pour tous les Maliens.

■ **Ibrahim Sanogo**

# Crise politique au Mali :

## Les forces antiterroristes soupçonnées d'ingérence dans les manifestations



**A**u Mali, le bilan officiel reste toujours de 11 décès et 124 blessés après les quatre jours de violences dans la capitale malienne. Vendredi après une manifestation des opposants du mouvement M5, des manifestants ont investi des édifices publics et érigé des barricades dans plusieurs quartiers de Bamako. Plusieurs témoins, associations de défense des droits de l'Homme ou partis politiques font état de tirs à balles réelles sur les manifestants. Ils dénoncent l'utilisation de la FORSAT, la force spéciale anti-terroriste, dans le dispositif de maintien de l'ordre ces derniers jours.

Au Mali, le bilan officiel reste toujours de 11 décès et 124 blessés après les quatre jours de violences dans la capitale malienne. Vendredi après une manifestation des opposants du mouvement M5, des manifestants ont investi des édifices publics et érigé des barricades dans plusieurs quartiers de Bamako. Plusieurs témoins, associations de défense des droits de l'Homme ou partis politiques font état de tirs à balles réelles sur les manifestants. Ils dénoncent l'utilisation de la FORSAT, la force spéciale anti-terroriste, dans le dispositif de

maintien de l'ordre ces derniers jours.

C'est au quartier de Badalabougou que les violences ont été les plus meurtrières, notamment dans la soirée de samedi. Dimanche matin, plusieurs habitants choqués décrivaient la présence d'hommes cagoulés, lourdement armés, en uniforme noir, certains dans des véhicules banalisés. Le Mouvement du M5 ainsi que le Parena, un parti de gouvernement, ont dénoncé dès dimanche l'intervention de la Forsat, la force spéciale anti-terroriste, pour contrôler les manifestations.

Ce mardi 14 juillet, dans un document confidentiel, la primature a demandé au ministère de la Sécurité d'enquêter sur les raisons de la présence de la Forsat dans les quartiers et sur le respect ou non de la procédure.

Cette force est née après la signature d'un arrêté par le ministre de la Sécurité sortant Salif Traoré. Selon l'article 3 de ce texte, cette unité n'intervient que sur ordre du ministre de la Sécurité. Sauf que depuis la démission du gouvernement le 12 juin dernier, Salif Traoré n'a toujours pas de remplaçant. Toujours selon ce texte, la Forsat est chargée de lutter contre le terrorisme et « aucune autre mission de sé-

curité ne peut lui être assignée ».

Il faut rappeler que cette force a été créée en 2016 après l'attentat jihadiste du Radisson Blue de Bamako. Elle a reçu plusieurs formations, notamment de l'EUTM, la mission de formation de l'Union européenne, mais aussi du Raid, une unité d'élite de la police nationale française. Selon le FSD, la coalition des partis d'opposition, la Forsat avait aussi été envoyée à Sikasso, le 7 mai dernier alors que la population manifestait contre les résultats des législatives. Deux blessés par balle avaient été signalés pendant ces manifestations.

Le bilan officiel reste toujours de 11 décès et 124 blessés après les quatre jours de violences dans la capitale malienne. Vendredi après une manifestation des opposants du M5, des manifestants ont investi des édifices publics et érigé des barricades dans plusieurs quartiers de Bamako. Plusieurs témoins, associations de défense des droits de l'homme ou partis politiques font état de tirs à balles réelles sur les manifestants.

### L'opposition durcit le ton

L'opposition malienne réunie au sein du Mouvement du 5 juin-RFP affirme désormais que son mémorandum – qui ne réclamait plus le départ du président Ibrahim Boubacar Keïta – est caduc ! Elle réclame désormais sa démission et est prête, dit-elle, à uniquement discuter des conditions de son départ. « Si négociations il doit y avoir, elles doivent porter sur les conditions de départ de M. Ibrahim Boubacar Keïta. Ceux qui ont donné l'ordre de tirer sur des manifestants, ceux qui ont donné l'ordre devront répondre devant la justice et notre détermination est de taille », insiste Nouhoun Sarr, membre de l'opposition.

Autre décision des opposants à peine libérés : la poursuite de la désobéissance civile. « Cela se fera sans violence, sans casser quoi que ce soit, sans brûler quoi que ce soit. Nous sommes des pacifistes et nous obtiendrons gain de cause en restant ordonnés et organisés », poursuit Nouhoun Sarr.

Et pour rendre hommage aux manifestants tués lors des événements, l'opposition malienne appelle à un rassemblement ce vendredi, à la place de l'Indépendance de Bamako.

■ Source RFI

## Pôle économique : La Covid-19 sauve des indélébiles

**L**e Pôle économique et financier de Bamako semble sclérosé dans la lutte contre la corruption. Covid-19 et d'autres raisons pour le moment obscures en sont la cause réelle.

L'opinion nationale habituée depuis un certain temps aux poursuites engagées contre les auteurs présumés d'indélicatesse avec les biens publics est sevrée d'actions concrètes depuis un bon moment. Le Pôle économique et financier de Bamako bien qu'il soit aux aguets, a semble-t-il pris du recul dans ses tâches.

La maladie à Coronavirus serait à l'origine de cette perte subite d'élan. Selon des sources judiciaires, les embastillements liés aux dossiers de corruption et de délinquance financière sont toujours d'actualité. Mais le

Procureur anticorruption a jugé utile de mettre désormais la pédale douce à cause de l'effet domino de la Covid-19. Puisqu'il serait inutile pour lui d'écrouter des suspects qui ne pourront pas être placés sous mandat à la MCA à cause de cette maladie. Me Mohamed Aly Bathily, membre du M5-RFP a donné dans une de ses sorties récentes un cas concernant Hady Niangadou dit "Djowalaki", député élu en Commune II du district de Bamako aux législatives du 29 avril 2020. Ce dernier, selon Me Bathily, avait fait l'objet d'une interpellation judiciaire dans une affaire foncière. Mais il a échappé de justesse à la prison en contractant la Covid-19.

### Pas que Coronavirus



Pour une source proche de la justice, la maladie à Coronavirus ne serait pas la seule cause de ce ralentissement au niveau du Pôle économique. Il y a bien sûr d'autres raisons bien évidentes qui ont été le facteur déclenchant de ce coup de frein aux actions de la justice contre des présumés corrompus. Ces faits qu'elle s'est refusée de nous détailler, greffés à la Covid-19, ont bien sûr, à l'en croire, tué les ardeurs du Procureur Mahamoud Kassogué.

Mahamoud Kassogué, le Procureur anticorruption avait imprimé son rythme à la lutte contre la corruption et la délinquance financière. Il s'était engagé, à sa prise de fonction en septembre 2019, de ne faire aucun répit en la traque contre les délinquants financiers. Il avait vite fait d'éplucher des dossiers qu'il avait trouvés sur sa table. Son premier grand coup d'éclat a été l'arrestation en septembre 2019 de Bakary Togola, président de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture du Mali (Apcam) et de la Confédération des Sociétés coopératives des producteurs de coton (C-SCPC). Il a été inculpé de "faux et usage de faux" et placé sous mandat de dépôt pour le détournement présumé de plus de 9 milliards de F CFA des ristournes dans la caisse de la C-SCPC.

Le maire du district, Adama Sangaré, a lui aussi été épinglé et écroué en octobre 2019, à la Maison centrale d'arrêt dans le dossier dit de l'éclairage de la ville de Bamako dans le cadre des festivités du cinquantenaire du Mali (qui datent de 2010), estimé à plus de 500 millions de F CFA. L'édile de Bamako inculpé pour "faux et infraction aux biens publics", qui a récemment recouvré la liberté (en payant une caution de 120 millions de F CFA) avait été mis en prison avec d'autres personnes dont l'ancien DG de la Société énergie du Mali (EDM), Sékou Alpha Djitteye.

L'arrestation de ces deux personnalités influentes du pays, très proches du régime d'IBK et sa famille a été un coup de tonnerre au sein de l'opinion publique. D'autres actions non moins importantes ont continué tant au Pôle économique et financier de Bamako que dans les capitales régionales contre des manquements à l'orthodoxie financière.

Pour le moment les actions se passent au ralenti.

■ **Abdrahamane Dicko**

## Me Mamadou Ismaïla Konaté, ancien Garde des Sceaux, ministre de la Justice du Mali :

- « Ce qu'il faut faire pour sortir de l'impasse actuelle (...)
- Le Mali ne sera pas une République islamique »



Le Mali traverse des heures troubles depuis le vendredi 10 juillet 2020. Le mouvement du 05 juin Rassemblement des forces patriotiques (M5 RFP) qui a tenu son 3e rassemblement a décrété la désobéissance civile en dix points et des manifestations qui se déroulent principalement à Bamako ont fait au moins 11 morts par balle. Cette situation préoccupe au plus haut point l'ancien Garde des Sceaux, ministre de la Justice, Me Mamadou Ismaïla Konaté.

Dans un entretien exclusif avec Dakaractu, l'avocat au barreau de Paris ne prend pas de gants pour dénoncer les actes qui ont mis le Mali dans cette situation d'instabilité socio-politique. De la même manière, l'ancien garde des Sceaux qui a participé à deux gouvernements entre 2016 et 2017 avant de démissionner, conteste les dernières mesures prises par le Président Ibrahim Boubacar Keïta pour apaiser la situation.

Selon ce praticien du droit, le leadership incarné par l'imam Mahmoud Dicko dans la

contestation n'a pas vocation à conduire le Mali vers une République islamique. Par ailleurs, il prône un dialogue sincère et non des concertations de façade pour sortir le pays de cette impasse. ENTRETIEN...

### Appréciation des manifestations violentes de ces derniers jours

« Quand vous avez des gens qui, au nom de la démocratie, prennent les institutions de la République en otage, pour les comprimer de manière telle que le jeu politico-institutionnel est bloqué, qu'est-ce qui vous reste d'autre ?

Je ne légitime pas du tout la violence. Je suis un démocrate, je suis un républicain, je suis un légaliste et je me bats pour le droit et la justice ici-bas. Je n'appellerai jamais à descendre dans la rue pour casser. Casser, c'est la partie ratée de la démocratie. Mais je vous explique simplement que lorsque vous avez affaire à des gens, que des militaires vont aller provoquer dans leurs domiciles et lieux de

culte, pour les provoquer et les mettre dans des situations de réaction comme celle qui est totalement regrettable dans les rues de Bamako depuis quelques jours, que voulez-vous ?...Encore, au moment où je vous parle, il y a encore une guérilla qui se déchaîne à Bamako et des témoins entendent des tirs à balle réelle et des courses poursuites insupportables au vu et au su de ce qui reste des autorités étatiques.

Pour ce qui me concerne, je prône déjà le dialogue, l'échange et la concertation. Et je dis en cas de manifestations, les limites strictes de la loi doivent être préservées »

### Partagez-vous les revendications du mouvement du 05 JUIN ?

« Je n'ai aucune revendication ! Moi ce que je souhaite, c'est que le Mali soit un Etat laïque, républicain et démocratique. Que les gens soient égaux en droit et vis-à-vis de la loi et les charges publiques. Personne n'a le droit de posséder la chose publique ou de la détourner à son profit et à sa guise. C'est ce qui se fait à Bamako et au Mali sans cesse et à coups de milliards sous des allures de grand népotisme. À la longue, cela est insupportable et pousse à la révolte qui peut atteindre tous les extrêmes.

Si vous dites que la Cour constitutionnelle a été dissoute, j'utilise vos termes à vous, de vous à vous, celui qui l'a dissout, en a-t-il le droit ? Avez-vous déjà vu au Sénégal un président de la République dissoudre le Conseil constitutionnel ? Pourquoi peut-on arriver à dissoudre la Cour constitutionnelle au Mali et pas au Sénégal alors que la structure et la forme de l'Etat sont exactement les mêmes ? Ça veut dire quoi ? Vous êtes ministre de la

Justice, vous êtes chargé de la nomination par décret des magistrats. Il y a un magistrat qui a rendu une décision qui implique votre famille, vous n'êtes pas content de la décision, vous rapportez son décret de nomination. C'est ça la justice ?

## Deuxièmement, quelles sont les missions de la Cour constitutionnelle du Mali ?

**Première mission :** c'est elle qui valide l'élection du président de la République.

**Deuxième mission :** elle assure la régulation et le bon fonctionnement des institutions dont celle du Président de la République.

**Troisième mission :** elle contrôle la légalité des actes du président de la République au regard de la Loi constitutionnelle.

Si vous donnez le pouvoir au président de la République de nommer et en même temps de revenir sur cette nomination des juges de la Cour constitutionnelle, ça veut dire que le Président de la République peut à tout moment rapporter le décret de nomination s'il n'est pas content un tant soit peu des juges constitutionnels. Le droit, la démocratie et l'état de droit sont en danger absolu.

Troisième argument, nous sommes dans des Etats qui sont fortement inspirés par la France et par Montesquieu. Et la règle de gestion et d'administration est basée sur la séparation des pouvoirs. Le législatif ne peut pas commander le judiciaire, le judiciaire ne peut pas commander l'exécutif et l'exécutif ne peut surplomber le judiciaire. Or, la Cour constitutionnelle renferme une part importante du pouvoir judiciaire en ce qu'elle est investie d'un réel pouvoir juridictionnel. »

## Vous voulez dire qu'on n'est pas dans la légalité ?

« C'est de la forfaiture l'acte qui a abrogé le décret de nomination des trois conseillers à la Cour constitutionnelle dont la présidente. Posez la question aux constitutionnalistes sénégalais, ils vous répondront que c'est une hérésie juridique que ne conseillerait même pas un conseiller de la royauté. Si c'était possible, on l'aurait vu au Sénégal parce que l'histoire politique et constitutionnelle du Sénégal est un peu plus ancienne que celle du Mali. L'acte du président de la République est un excès de

pouvoir qui viole le droit. Il a abrogé le décret de nomination des membres de la Cour constitutionnelle. C'est exactement comme si le ministre de la Justice n'était pas content de la décision que rend un juge, il décide de l'affecter ou de le sortir de la magistrature. »

## Etes-vous d'accord avec la formation d'un gouvernement d'union nationale ?

« C'est la charrue avant les bœufs. Aujourd'hui, ceux qu'on appelle pour participer au gouvernement, ce sont les gens du M5 (Mouvement du 05 juin). Mais que demandent-ils ces gens ? Ils disent que les élections législatives se sont déroulées dans des contextes frauduleux, que ces résultats sont inacceptables et que la violation de la Loi est manifeste. Et vous leur dites d'arrêter de descendre dans la rue et de venir participer dans un gouvernement. C'est du rafistolage...

Si vous arrivez aujourd'hui, par une touche de mercurochrome à donner l'impression que la plaie qui est ouverte et béante n'est plus une plaie intérieure, vous pouvez vous leurrer puisque cette plaie finira par s'infecter, faute de soin véritable. Ce n'est pas un gouvernement d'union nationale qui peut régler les problèmes de fond du Mali. Les problèmes de fond du Mali, c'est que l'élection s'est déroulée dans des conditions contestables et les gens demandent à ce qu'on respecte le droit et la loi de sorte à reprendre les élections. Et il (IBK), propose une élection partielle en disant qu'il y a quelques députés qui ont frauduleusement été élus. Comment voulez-vous trouver dans une assemblée de 147 personnes, trouver les 17 issus de la fraude et dire que c'est eux qui sont mal élus ? C'est une même décision de la Cour constitutionnelle qui les a tous élus et c'est cette même décision qui doit tomber. »

## Que préconisez-vous pour un retour à la normale ?

« Premier point : la légitimité du président est exposée et elle est fortement ébranlée. Deuxièmement, le président de la République ne peut pas dans un contexte où sa légitimité a été considérablement fragilisée passer outre pour dire qu'il va exercer la plénitude de ses pouvoirs contre des gens qui se rebellent

contre lui. En définitive, il faut trouver le moyen d'anéantir la Cour constitutionnelle, je ne dis pas la dissoudre mais l'anéantir. Il n'y a plus que 03 conseillers sur neuf. Faisons le constat de l'impossibilité pour la Cour constitutionnelle de statuer parce qu'elle ne réunit plus le quorum. Cinq membres ont démissionné et un est décédé. Donc six sur neuf ne sont pas là, ce qui veut dire que la Cour elle-même est inopérante. On tire les conséquences de droit mais pas par le biais de l'abrogation d'un décret.

## Deuxième point : l'assemblée nationale n'est pas légitime. Donc, il faut la dissoudre et le président de la République en a le pouvoir.

Troisième point : le premier ministre a été nommé dans des conditions de contestation. Il faut abroger le décret de nomination du Premier ministre de manière à ce que dans la discussion, les deux camps se mettent d'accord sur un Premier ministre. Par contre, je ne suis d'avis qu'il faut dépouiller le président de la République de toutes ses prérogatives. Tant qu'il est en place, il a des droits et des prérogatives. Il faut qu'il les exerce même sous la vigilance accrue des gens puisqu'il fait la preuve que seul, il se les adosse à l'intérêt général pour des intérêts familiaux et patrimoniaux. Cependant, on est dans un contexte où le cadre politique doit être rediscuté. Le cadre institutionnel redessiné et le cadre constitutionnel précisé.

Donc l'objectif majeur durant ce temps d'attente, de transition est véritablement de mettre en chantier la construction politique, institutionnelle et constitutionnelle du Mali, quitte à migrer vers une quatrième République. Ça durera un an, ça durera deux voire trois ans mais ça doit se faire avec le président de la République et l'ensemble des composantes de la nation. Il faut arrêter de se mentir à travers des dialogues nationaux qui n'ont absolument aucun sens. Il faut aller vers la réalité des choses et l'échange et le véritable dialogue pour remettre le Mali sur les rails. Dans cette dynamique, il faut remettre tout à plat. La justice doit fonctionner, l'Etat doit être audité, la morale et l'éthique doivent gagner l'Etat de la tête aux pieds. »

## Crainte d'une contestation islamisée ?

« Vous êtes vraiment drôles les sénégalais. Le Sénégal est miné de religieux et il n'y a pas une seule décision d'Etat qui ne soit pas inspirée par la religion, vous vous n'êtes pas une République islamique et c'est nous qui le serions. Si cette situation n'est pas un drame pour le Sénégal, pourquoi ça devrait l'être pour le Mali ? On est tous des musulmans et pratiquons au même degré avec une petite dose de fanatisme pour ceux qui savent plus et qui veulent abrutir ceux qui en savent moins.

Comment voulez-vous faire appel à l'imam pour venir prononcer le baptême du nouveau-né, bénir un mariage, vous accompagner à votre dernière demeure et lui demander de rester à la porte de l'Etat, lorsqu'il s'agit de parler de choses et d'autres qui engagent la nation. Mais quand un musulman exprime une opinion, on lui refuse de s'exprimer au nom de la laïcité. Pourquoi ? Et nous élite africaine occidentalisée, on est des menteurs, des voleurs et des violeurs. On a fait la preuve constante qu'on est les adeptes de la mauvaise gouvernance. Or, le religieux porte deux valeurs essentielles au moins en lui : la morale et la spiritualité. Dans la morale, on dit dans toutes les religions écrites, tu ne tueras point, tu ne voleras point, tu ne mentiras point. Est-ce que nos gouvernants reflètent ces valeurs ?

En même temps, il faut qu'on se réclame de quelqu'un ? Regardez la situation de guérilla à Bamako aujourd'hui, il n'y a pas un seul individu qui peut faire revenir les gens à la raison. Il faut quelque part que des valeurs et des esprits nous parlent et nous arrêtent contre le mal. Je ne suis pas un thuriféraire de la religion mais je suis croyant et pratiquant et je crains Dieu. Le Mali ne peut pas être une République islamique. Je ne suis pas pour une République islamique, mais il faut qu'on prenne en compte nos valeurs intrinsèques et elles sont souvent dans la coutume, dans la religion, dans nos traditions et dans nos us. Ne faisons pas le grand bond comme si on est nulle part et qu'on a aucune origine ni direction dans la vie.»

## L'aventure plutôt que la calamité Ibk

**Hotep à toutes, Hotep à tous,**

Le plus grand désastre subi par le Mali se nomme Ibk.

**Il ne sera JAMAIS égalé !!!**

Tout le sentir et l'être de cette personne se caractérisent par le mensonge, la roubardise, la mégalomanie, la mythomanie, l'insensibilité, l'autocratie, le crime, la trahison, etc.

**La liste est ouverte.**

Que celle où celui qui est capable OBJECTIVEMENT de nous CITER une et UNE SEULE qualité (dont à profiter notre peuple) de ce type lève la main et fasse la démonstration. Alors lorsque CERTAINS parmi celles et ceux qui veulent le chasser lui proposent le poste honorifique de Président, on est fondé à s'interroger sur leurs intentions réelles. Car l'empressement de récupérer son pouvoir ne peut, en aucun cas, justifier pareille proposition INSULTANTE à l'adresse de notre peuple.

Certains seraient-ils entraînés de gommer de leur comportement toute forme de radicalisme susceptible de griller leur chance auprès de la France faiseuse de Gouverneurs enclos coloniaux ?

Celles et ceux qui ont peur de vêtir le Mali d'une peau neuve dans un changement radical de cape devraient s'interroger ?

Quelle aventure peut être plus catastrophique que les antimatriotes et traîtres Ibk et sa bande de mercenaires plus préoccupés à servir la France au détriment de leur peuple, contre quelques miettes d'un pouvoir fictif ? Alors, nous lançons, à nouveau, un appel PRESSANT à l'armée Nationale.

Armée nationale refuse le statut de grande muette dans lequel les ignorants, par mimétisme, veulent t'enfermer à tort.

En France, qui sert de modèle intégral aux Kamites (Africains) ignorants, si l'armée reste dans les casernes c'est parce que des institutions surveillent les actions du Président



et du gouvernement, comme l'Assemblée Nationale, le Sénat, entre autres.

Comme tu le sais, dans ton pays toutes les institutions chargées de contrôler Ibk et sa bande de voyous sont leurs complices.

Armée malienne refuse d'assister DOCILEMENT à ton humiliation quotidienne.

Tu es obligée de fuir devant l'ennemi mieux armé, tu supportes la présence de soldats étrangers dans le pays pour faire ton travail, tu les supportes dans l'entourage d'Ibk dont ils assurent la sécurité, tu es mobilisée par des officiers traîtres contre la population qui réclame le droit à une survie honorable, etc. Armée malienne, TU AS L'OBLIGATION DE SAUVER TON PAYS.

**ICI ET MAINTENANT.**

Ne crains pas les gesticulations verbales et physiques de la Cedeao, ce syndicat de gouverneurs d'enclos coloniaux franc-maçons et rosicruciens qui tenteront de voler au secours de leurs frères et sœurs antimatriotes du pays.

**TOUT LE PAYS SERA DERRIÈRE TOI.**

N'oublie pas de t'inspirer de Jerry Rawlings du Ghana et de feu Thomas Sankara du Burkina Faso.

Bonne lecture vigilante.

Bonne réflexion.

Vie Santé Force.

**Doumbi Fakoly Doumbia**  
Écrivain Kamite, Panafricaniste  
Président du Rassemblement pour la  
Réhabilitation de la Religion Négro-  
Africaine (3RNA-Maaya)

## Contribution : L'étau ne serait-il pas en train de se refermer sur le sort du Président IBK ?

**N**ous avons suggéré dans une de nos précédentes publications, la nécessité de parvenir à la signature d'un Accord politique intra maliens qui garde dans ses grands principes : le maintien du Président Ibrahim Boubacar KEÏTA avec des pouvoirs réduits, un Premier ministre consensuel de pleins pouvoirs avec un gouvernement de mission, la dissolution de l'Assemblée Nationale et la révocation des conseillers en poste à la Cour constitutionnelle.

Mais, assurément le destin est cruel dans le sens qu'il est inéluctable. C'est ainsi qu'on peut qualifier le parcours atypique de M. IBK, cet homme inconnu des maliens avant le régime du Président Alpha Oumar KONARE. Un homme qui a eu les titres les plus prestigieux dans la République : Conseiller, "Ambassadeur", Ministre, Premier ministre, Député / Président de l'Assemblée Nationale, Président de la République. Cette république qui l'a façonné sans en être parmi ceux qui historiquement présentaient les meilleurs profils politiques avant 91. Il s'agit en l'occurrence des figures connues des maliens qui ont combattu le régime du Président Moussa Traoré avec une conviction inébranlable, certains avaient été emprisonnés loin de Bamako. En cela, on doit bien s'accommoder avec les dires des religieux qui rappellent sans cesse que le pouvoir est divin et Dieu le donne à qui il veut. Depuis la date du 5 juin 2020 qui marque le nouveau point de départ de la contestation du régime du Président Ibrahim Boubacar KEÏTA, les bonnes volontés se sont manifestées de diverses manières de l'intérieur comme de l'extérieur pour appeler les acteurs au dialogue, à la retenue. L'espoir d'un Accord politique de sortie de crise négocié a été largement exprimé, défendu et internalisé chez beaucoup. Mais à ce jour, qu'est-ce qu'il en reste ? Que de continuer à espérer car dans le contexte d'extrême fragilité actuelle, il va falloir être réaliste même lorsqu'on ne doit compter d'abord que sur soi.

Au lendemain du plus grand rassemblement du Mali contemporain, avec tous les risques



de dérapages qui ont émaillés la journée du 19 juin 2020, tout portait à croire que le Président allait trouver les voies et moyens de rencontrer les acteurs du M5-RFP après la première tentative avortée ; c'est du moins ce qui est attendu du garant de l'unité nationale et de la cohésion sociale. L'objectif étant de tout mettre en œuvre pour parvenir au principe de cet Accord politique. En lieu et place, le président s'est installé dans une approche de rencontres de personnalités et de mobilisation de quelques organisations autour de lui, comme s'il cherche à perdre le temps, lequel ne semble plus être son allié. On s'aperçoit aussi avec ce rassemblement puéril du palais des sports, que l'entourage du Président se dégarnit à l'exception de quelques caciques, manquant de popularité et de leadership, qui jouent leur va-tout. Heureusement que le rassemblement inopportun envisagé a été annulé. Le Président serait-il le seul à ne pas comprendre encore qu'on s'achemine vers la fin de la prolongation, qui se joue en sa défaveur ?

Nous ne sommes pas dans l'agenda du M5-RFP, mais on se rappelle qu'il y a eu deux semaines entre les deux premiers événements du 5 et du 19. De nombreux maliens redoutent un troisième regroupement, car la demande de démission du Président est fondamentalement majeure. Ce troisième rassemblement serait de toute évidence inévitable à en croire certaines sources proches du M5-RFP, si le Président IBK n'arrachait pas cet Accord dans le plus bref délai.

Dans tous les cas de figure, on peut retenir qu'il aura eu le temps et les bons conseils. Voilà donc comment risquerait de se terminer la présidence de celui qui aura incarné l'espoir de tout un peuple, avec le plus grand score en 2013 pour son élection et qui aura également fait la quasi-unanimité, des maliens, sur son incapacité à gérer le pays.

**Ismaila Alhassane ; Consultant –Bamako ; ismailaditbacho@gmail.com**



# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**

## Hivernage : Comment protéger les enfants ?



**A** Hamdallaye, en Commune IV, avant les premières pluies, des familles aménagent les rues et prennent des précautions pour que leurs enfants ne soient pas exposés aux dangers des eaux de ruissellement. Chaque famille fait de son mieux pour bien entretenir les rues en organisant des journées de salubrité.

L'hivernage a commencé au Mali. Dans certains quartiers de Bamako, les populations s'activent pour protéger leurs enfants. Salimata Traoré, femme au foyer, habite à Hamdallaye. Avant les premières pluies, elle s'est organisée avec d'autres femmes pour assainir leur quartier pendant deux jours.

Selon elle, cette journée consiste à nettoyer les caniveaux, poubelles et les fausses afin d'éviter que des eaux usées ne stagnent après le passage de la pluie. Pour une autre mère de famille, cette journée de salubrité "permettra

d'éviter des maladies comme le paludisme ou la typhoïde etc. Aussi, nous veillons à ce que l'intérieur et l'extérieur des concessions soient propres et secs".

Aminata Coulibaly mère de deux enfants, a adopté plusieurs mesures de prévention en cette saison des pluies. Les premières règles ne sont pas discutables : Il est interdit à tout enfant de sortir quand il pleut. La nuit, tout le monde dort sous une moustiquaire.

Mme Aminata Coulibaly associe à ces règles d'autres méthodes. Elle lave ses enfants avec de l'eau chaude. Ensuite elle enduit de beurre de karité les enfants après le bain. La mère de famille fait aussi des décoctions à base d'écorces, d'herbes pour sa famille. "Je les lave avec cette décoction. Je leur donne également à boire", explique-t-elle en conseillant aux autres femmes de toujours tenir leurs maisons chaudes pendant toute la période des

pluies, des mesures efficaces pour éviter aux enfants de tomber malade.

L'hivernage implique quelques dépenses comme l'achat des pulls à manches longues pour se tenir à chaud, la surveillance de l'alimentation de la famille surtout ceux des enfants. En cette période, le plus jeune enfant d'Alimata retient toute son attention. Il est tenu à l'écart de l'eau pour éviter tout rhume. La maman veille aussi à son accoutrement : il porte toujours un pull, un pantalon, un bonnet et des chaussures.

Le conseil de quelques femmes est "restez à la maison et faites entrer les enfants quand un orage s'annonce".

■ **Alahan Bénédicte**  
**M.J Dakouo (stagiaire)**

# Hommage à Amadou Gon Coulibaly : L'adieu de la nation à celui qui aurait pu être président

**L**a Côte d'Ivoire a rendu mardi un grand hommage national à Amadou Gon Coulibaly, Premier ministre et candidat à la présidentielle décédé le 8 juillet d'une crise cardiaque à 61 ans.

En pleurs, la ministre de l'Éducation, Kandia Kamara a regretté au microphone le « grand président qu'il aurait été ». Son cercueil recouvert du drapeau ivoirien placé sur le parvis du palais présidentiel a reçu les honneurs civils et militaires sous le regard de nombreuses personnalités dont le président Alassane Ouattara, son homologue sénégalais Macky Sall ou le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian. Il a été fait grand-croix de l'Ordre national, la plus haute distinction du pays, à titre posthume.

**Les Ivoiriens avaient découvert un homme qui incarnait l'humilité mais qui avait la posture d'homme d'État**

« Il est mort au travail. On n'organise pas de telles cérémonies pour une personne si elle ne représente rien pour la Nation. Il a été un grand serviteur de l'État », a déclaré Kobenan

Adjoumani, ministre de l'Agriculture, à l'issue d'un défilé militaire qui a précédé la levée du corps.

Amadou Gon Coulibaly est décédé quelques heures avoir dirigé le Conseil des ministres du 8 juillet, moins d'une semaine après son retour d'un séjour de deux mois en France pour tenter de régler ses problèmes cardiaques. Il avait été greffé du cœur en 2012.

Désigné en mars comme son dauphin par Alassane Ouattara, dont il a été le « plus proche collaborateur pendant 30 ans », il partait comme un des grands favoris de la présidentielle du 31 octobre.

« Le destin est cruel », reconnaît Adama Bictogo, un des poids lourds du parti présidentiel. Amadou Gon Coulibaly « s'était installé dans la conscience collective des Ivoiriens. Les Ivoiriens avaient découvert un homme qui incarnait l'humilité mais qui avait la posture d'homme d'État ».

Lors de son discours sur le parvis, Patrick Achi, le secrétaire général de la présidence, a assuré que le défunt avait été « l'image visible de toutes les décisions qui ont conduit à la renaissance prodigieuse du pays » après une décennie de crise ponctuée par des violences

ayant fait 3 000 morts en 2010 et 2011. Très ému, il a ensuite confié : « Il avait cette particularité d'être très discret. Ce n'était pas quelqu'un qui apparaissait sur les écrans mais en arrière-plan, il abattait un travail énorme. Quand il était secrétaire général de la présidence, il était le métronome du Palais ».

« Comme Premier ministre, il a relancé un certain nombre de projets importants et il était également le concepteur du grand projet Côte d'Ivoire 2020-2030 qui devait permettre » au pays « de faire un autre pas important. C'est tombé en vol », regrette-t-il.

## Le « Lion de Korhogo »

Lors de la cérémonie, la ministre Kandia Kamara a évoqué son surnom de « Lion de Korhogo » (Nord), sa ville natale, comparant le défunt au légendaire empereur Samory Touré, héros de la résistance à la colonisation.

Comme Samory Touré qui à l'âge de 7 ans avait sauvé sa mère de l'esclavage en travaillant pour ses ravisseurs, en 1999, il a « posé un acte héroïque » en se « constituant prisonnier de son plein gré », a dit Mme Kamara. Il entendait ainsi protester contre l'arrestation de Henriette Diabaté, alors secrétaire générale du parti d'Amadou Gon Coulibaly et Alassane Ouattara, a-t-elle ajouté.

Après un hommage de son parti mercredi au Palais des Sports, son corps sera transporté à Korhogo où il sera inhumé vendredi, concluant une semaine de deuil national.





## Après la mort de Gon Coulibaly candidat du RHDP : **Hamed Bakayoko placé dans le viseur !**

**D**epuis hier, à la suite de la nouvelle du décès surprenant du premier ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly, la question que nombreux de gens se sont posés est : Qui succédera à Gon Coulibaly pour la candidature du RHDP aux élections présidentielles d'Octobre ?

En effet, les polémiques circulent déjà sur le choix du prochain successeur de Gon Coulibaly, qui conduira la candidature du RHDP aux élections présidentielles prévues en octobre

prochain. Le parti ayant statué sur la décision de céder la gouvernance de la Côte d'Ivoire à la jeune génération, la majorité des idées convergentes aussitôt vers le choix de l'actuel ministre de la défense Hamed Bakayoko, qui est déjà placé dans le viseur comme le successeur de Gon Coulibaly.

Même si pour le moment rien ne semble encore donner cette certitude au gens, mais l'hypothèse n'est pas à rejeter du revers de la main, car le RHDP veut bien céder la place à

la jeune génération.

De plus, le ministre d'État, ministre de la Défense Hamed Bakayoko, est l'un des pionniers du parti, donc quelqu'un qui apprend beaucoup aux côtés du président de la République Allassane Ouattara, et qui avec un travail de fond sera aussi aguerri pour une meilleure gouvernance.

En somme, il faut dire que si ce choix du ministre Hamed Bakayoko comme le successeur de Gon Coulibaly devenait une réalité, et que les élections présidentielles d'octobre se soldaient par la victoire du candidat du RHDP, ce ne serait qu'un gros challenge pour la Côte d'Ivoire, parce que pour la toute première fois, le pays aura enfin à sa tête, le plus jeune président ivoirien dans toute l'histoire de la présidentielle en Côte d'Ivoire.

# Annulation de la CAN-féminine : Le Nigeria et le Cameroun pas d'accord avec la Caf, la FIFA non plus

**L**es Nigérianes et les Camerounaises s'insurgent contre l'annulation du tournoi et viennent de lancer une pétition pour demander à la CAF de revenir sur sa décision. L'annulation de la Coupe d'Afrique des nations féminine 2020 fait couler beaucoup d'encre et de salive. Après certaines fédérations et joueuses, c'est au tour de la Fédération internationale de football association (FIFA) de contester la décision de la Confédération africaine de football (CAF) d'annuler la tenue de la 14<sup>e</sup> édition de la CAN-féminine pour cause de pandémie de la Covid-19. Le président de l'instance dirigeante du football mondial, Gianni Infantino, l'a martelé, vendredi dernier, lors d'un événement de World Football Summit. «Le football féminin est une priorité absolue pour la FIFA. Nous ne devrions pas utiliser le coronavirus pour mettre de côté le football féminin. Au contraire, nous devons continuer à aider le football féminin car il a un bel avenir», a déclaré Infantino. Dans le même

sens que son patron, Fatma Samoura, la secrétaire générale de la FIFA, peste contre les dirigeants de la CAF. «Mais ce n'est pas possible ! Comment voulez-vous qu'un pays africain puisse se permettre le rêve de remporter une Coupe du monde avec ce genre de management», s'interroge la Sénégalaise.

24h après les contestations de la FIFA, la CAF a tenté de justifier l'annulation de la compétition. Dans un entretien accordé à nos confrères de Radio France internationale (RFI), la présidente de la commission du football féminin de l'instance dirigeante du football continental, Isha Johansen a expliqué que plusieurs possibilités ont été étudiées avant que la CAF ne décide d'annuler le tournoi.

«Le football féminin est très important pour la CAF, mais des circonstances hors de notre contrôle ont rendu impossible la tenue de la CAN-féminine 2020 en fin d'année», a indiqué Isha Johansen, également présidente de la Fédération sierra-léonaise de football. «Après le

désistement du Congo-Brazzaville pour accueillir la compétition qui devait réunir pour la première fois 12 équipes contre 8 lors des précédentes éditions, il fallait trouver un nouveau pays organisateur. L'offre a été ouverte et nous avons reçu des propositions du Nigeria et de la Guinée-équatoriale.

Mais dans ces deux offres, il manque un document essentiel : une lettre de soutien de la part des gouvernements respectifs. Si vous ne pouvez pas obtenir une lettre de soutien du gouvernement, cela devient complexe et problématique sur le long terme. On ne peut pas organiser une compétition sans soutien ou garantie du pays-organisateur», a expliqué la Sierra-léonaise. Et d'ajouter : «Ce n'est pas le fait de ne pas répondre aux attentes de chacun, ou de choisir l'option facile d'annuler la CAN-féminine 2020 juste parce qu'il s'agit de football féminin. C'est bien parce que nous sommes face à des circonstances évidentes qui sont hors de notre contrôle. (...) Nous avons envisagé toutes les options encore, encore et encore, pour trouver la meilleure solution. Mais il n'y en avait pas d'autre».

La présidente de la commission du football féminin de la CAF ne jette aucune pierre aux gouvernements qui ne pouvaient se porter garants de l'organisation de la compétition. «Chaque pays a d'autres priorités à cause de la Covid-19 qui a perturbé chaque économie dans le monde». Isha Johansen estime qu'il est «préférable d'en rester là et d'attendre de meilleurs jours», surtout que la CAF planche



déjà sur «l'organisation et la recherche d'un pays-hôte pour la CAN-féminine 2022, qui servira aussi d'éliminatoires pour la Coupe du monde féminine 2023».

«Le football féminin en Afrique rebondira avec style et sera encore plus fort. Il ne peut que s'améliorer», promet Isha Johansen. «Dans la vie, certains défis sont là pour vous éprouver et vous rendre meilleurs, en particulier quand il s'agit de se relever face à certaines situations. C'est exactement ce qui est en train de se passer pour le football féminin durant cette pandémie de la Covid-19».

Avec cette annulation, le cycle habituel de la CAN-féminine (tous les deux ans, ndlr) va être rompu pour la première fois depuis 1998. Et c'est également la première fois que le grand rendez-vous du football féminin du continent est annulé. Mais la décision de la CAF ne passe pas encore sur la planète foot et une pétition fait son chemin pour faire fléchir l'instance dirigeante du football africain.

L'initiative, qui est menée par des joueuses, notamment des Nigériennes et Camerounaises, vise à amener la CAF à revenir sur la décision, prise le 30 juin dernier. La Meilleure joueuse africaine 2019, Asisat Oshoala, invite toutes les associations membres de la CAF à signer la pétition. «Que toutes les sélections féminines africaines se lèvent pour signer cette pétition.

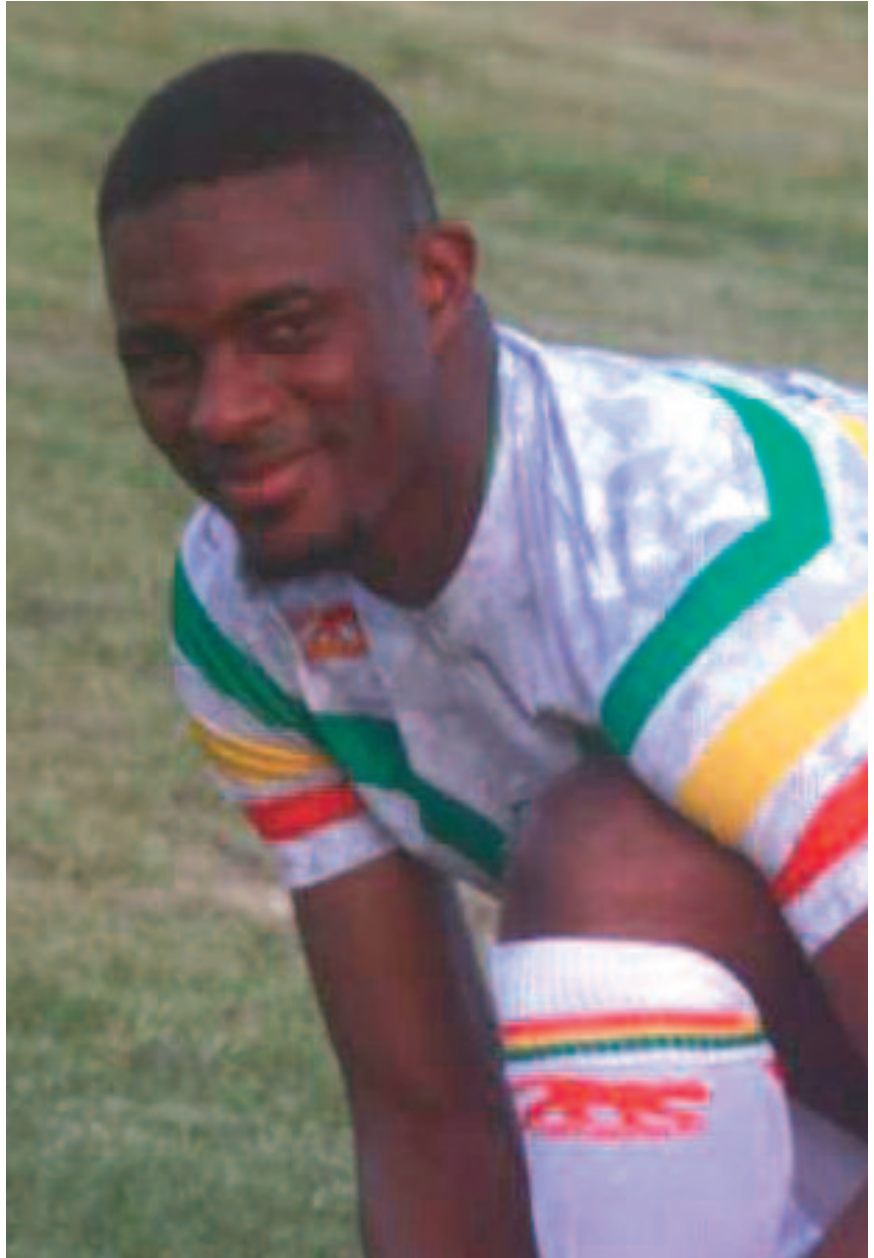
C'est de l'injustice pure et simple, la CAF a reporté celle des hommes, la CAF pouvait aussi reporter pour nous. Nous les joueuses, nous sommes contre cette décision. Merci à vous de bien vouloir nous rejoindre en signant cette pétition pour envoyer un message au comité exécutif de la CAF qui doit revenir sur cette décision injuste et organiser une CAN en 2021 qui permettrait à certaines jeunes joueuses de goûter à ce niveau de jeu, de réaliser leur rêve, de préparer les sélections pour les prochaines échéances mondiales et surtout permettre à un pays africain de vivre ce moment unique», a écrit la Nigérienne.

Le président de la CAF, Ahmad Ahmad et ses collaborateurs vont-ils faire marche arrière?

Affaire à suivre...

■ Djènèba BAGAYOKO

## Nos expatriés : Hadi Sacko fait tomber Trabzonspor



L'ailier des Aigles Hadi Sacko a aidé Denizlispor à remporter une victoire précieuse dans la lutte pour le maintien devant Trabzonspor (2-1), au compte de la 32<sup>e</sup> journée de la Super Lig turcque, au stade Denizli Ataturk Stadium lundi.

Hadi Sacko a frappé en début de la deuxième période (46<sup>e</sup> min), permettant aux siens de revenir au score après l'ouverture de score du Nigérian Caleb Ekuban pour Trabzonspor (14<sup>e</sup> min). C'est le premier but de l'international

malien en 2020 et le troisième de la saison. Denizlispor a arraché la victoire en fin de partie grâce à une réalisation du Nigérian, Eddy Ogenyi Onazi (84<sup>e</sup> min). Score final : 2-1. Denizlispor reste 13<sup>e</sup> avec 35 points, à 3 unités du premier relégable tandis que Trabzonspor (2<sup>e</sup>, 62 points) qui compte désormais quatre points de retard sur son rival Istanbul Basaksheir, prend un coup dur dans la lutte pour le titre, à deux journées de la fin.



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Plutôt que de rentrer dans des confrontations musclées, vous mettez le focus sur la stratégie « du rassembler plutôt que diviser ». Et cela marchera. Avec une équipe galvanisée, vous parviendrez à terminer dans les temps un chantier ou dossier compliqué.

L'équilibre de votre budget sera le cadet de vos soucis. Vous aurez surtout envie de vous faire plaisir et de vous acheter tout ce qui vous passera par la tête. Attention toutefois à ne pas dépasser les limites disponibles, car vous en ferez les frais.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Si votre tâche est routinière, une opportunité vous amènera à changer d'orientation. Vous devrez passer par une formation pour que le changement devienne effectif, mais la perspective d'une évolution vous incitera à tenter cette aventure professionnelle.

Une contrariété vous fera sortir de vos gonds. Vos désaccords porteront sur des questions financières ou sur les clauses d'un contrat qui n'auront pas été respectées. Vérifiez aussi les documents administratifs comme les assurances ou les impôts.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Vous travaillez avec des personnes compétentes. Elles vous aident à avancer plus vite sans vous fatiguer. Une nouvelle activité démarre et elle vous plaît. Un rapprochement peut se faire avec un collaborateur. Cette complicité vous encourage pour travailler.

Les dépenses peuvent concerner les sorties et les plaisirs. Vénus en Balance vous donne la possibilité d'avoir un budget plus important pour les dépenses. La tranquillité d'esprit vous accompagne. Mais la prudence reste de mise pour conserver la stabilité.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Dans la société où vous travaillez, vous aurez le sentiment d'être la cinquième roue du carrosse. À votre décharge, vous aurez tout de même des éléments qui conforteront votre impression : des réunions qui se déroulent sans vous, avancement bloqué, etc.

Très mal guidé par Saturne, vous prendrez un cap financier qui vous conduira droit sur des délais difficiles à tenir ou sur un dépassement de votre découvert. Le fait de vous trouver déjà en milieu de mois, en manque d'argent, vous rendra aigri.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Vous penserez avancer d'un petit pas, alors que vous ferez un grand bond en avant dans votre activité. On ne vous reconnaîtra pas dans cette humilité et certains se demanderont si vous serez sincère ou s'il s'agira d'une tactique pour vous glorifier.

Vous ne baisserez pas les bras, même si tout semblera concourir à vous décourager sur le plan financier. Vous aurez des atouts dans votre manche et vous abattrez vos cartes positives à la dernière minute afin de remporter le jackpot qui vous reviendra.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Venant vous appuyer, Uranus vous poussera à élever votre niveau d'ambition ou à travailler davantage. Cette planète soutiendra vos projets, vous fabriquera un réseau en béton et vous apportera un supplément de chance qui fera toute la différence.

Bien placé dans votre secteur II, Mercure vous sera d'une aide précieuse pour faire le point sur l'ensemble de vos engagements, de façon à vérifier qu'ils soient bien adaptés à vos besoins. Moyennant quoi, votre budget sera stabilisé et équilibré.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Un supérieur hiérarchique peut vous demander un rendez-vous. Il flotte dans l'air une ambiance favorable à votre évolution. La journée pourrait vous apporter un nouveau contrat. Des pourparlers vont dans ce sens. Faites attention aux clauses dans le contrat.

Peu d'inquiétude est à venir et vous avez bien raison. Les astres permettent de vivre au-dessus de vos moyens. Pourtant, la crainte n'est pas là. Vous restez confiant dans votre relation à l'argent. Un budget suffisant permet de tenir l'équilibre financier.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Vous n'aurez plus du tout envie de papoter avec vos collègues. Ce sera silence radio ! Côté travail, en revanche, pas de stress et encore moins de dossiers complexes à traiter..., le rêve ! Profitez-en, car cela ne pourra pas durer indéfiniment.

À la manière d'un ministre des finances, vous proposerez à votre famille un budget pour la rentrée de septembre. Comme de bien entendu, il ne fera pas l'unanimité. Pour éviter les querelles interminables, vous allez procéder à un vote. C'est la démocratie !



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

La tête pleine de projets et avec des idées nouvelles pour avancer dans votre secteur professionnel, les réponses mitigées pour certaines, voire franchement hostiles pour d'autres vous refroidiront. Vous aurez un atout de taille qui changera la donne.

Bien que très optimiste sur vos chances financières, vous écouterez la voie de la raison et du compromis afin de ne pas mettre tous vos oeufs dans le même panier. Vous pourriez d'ailleurs faire appel à un conseil avisé, aidé par Mercure en Balance.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Vos responsabilités seront au premier plan et, comme tout Capricorne qui se respecte, plus on vous en confiera, plus vous aurez l'impression d'avoir de la valeur. Mais certaines d'entre elles seront lourdes et vous prendront un temps considérable.

Vous devrez faire attention à de possibles irrégularités, notamment si vous attendez une rentrée d'argent de type versement de primes. Même conseil, si vous négociez des échéances de remboursement. Vérifiez que tout sera conforme à vos intérêts.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Vous aimeriez trouver un poste qui vous met en avant. Votre caractère affirmé ne passe pas inaperçu. Une recherche d'un nouveau travail vous séduit. Les recherches se multiplient. Elles peuvent vous conduire vers des profils de postes intéressants.

Pensez à mieux gérer le budget. Il règne un contexte de fortes dépenses. Hélas votre meilleure volonté cède aux tentations. Le shopping peut être un moment de frais multiples. Des regrets sont possibles. Peu d'économie est possible pour le moment.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Côté professionnel, vous avez assez de talent pour aller là où personne n'ose s'aventurer. Du coup, vous redonnerez un sens aux initiatives en pariant sur la réussite à grande échelle. Avec la Lune noire en embuscade, vous ne vous contenterez pas des miettes.

En ce début de semaine, vous serez doublement prudent. Extrêmement réaliste, vous anticiperez vos besoins financiers, ainsi que ceux de votre entourage. À titre personnel, vous aurez toujours une poire pour la soif... C'est-à-dire, des économies..

**Promo  
Modem 4G**



Proche de vous

**29 000 FCFA**

au lieu de ~~39 900F~~

**- 25%**

**JUSQU'À 10 APPAREILS  
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



**4G**



Proche de vous

**5 Go  
offerts**



SPiRiT

**Jusqu'au 30 juin 2020**

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

